

-COMMUNIQUE DU CENTRE LIOTARD

C'est par la révolte et la tristesse que nous annonçons la mort d'Alain Urban, survenue lors d'une cure de sommeil administrée à la clinique psychiatrique de Bel-Air.

Alain travaillait parmi nous au centre Liotard, et tentait avec nous de créer un lieu où les gens puissent, entr'autres, exprimer et vivre leur mal-être, leurs difficultés et leur déviance,

Il luttait à l'intérieur du centre Liotard et de l'Adupsy pour que le mal à vivre de certains puisse apparaître dans d'autres lieux que l'asile.

Pour l'avoir vécu, Alain connaissait la réponse que les institutions psychiatriques font à la folie: celle d'une catégorisation en affections mentales, celle d'un matraquage à coups de médicaments et de thérapies de choc.

Cependant, nous savons qu'il n'existe pas encore une véritable alternative à l'asile. Nous voyons que certains l'utilisent, y vont ou y retournent.

Nous avons vu Alain partir pour Bel-Air, dans une crise existentielle qui nous a tous pris de cours, et nous donne maintenant le sentiment d'être passé à côté de lui sans le comprendre, ou savoir l'entendre. Mais il faut bien reconnaître aujourd'hui notre impuissance, il nous faut aussi porter un regard extrêmement critique sur ce qui s'est passé à Bel-Air lors de l'internement d'Alain.

Alain n'est pas allé à Bel-Air pour y mourir. Il n'y est pas allé pour se faire mettre en cellule d'isolement, en pavillon fermé; il n'est pas allé à Bel-Air pour se faire administrer une cure de sommeil. Lucide, au réveil il demandait à son avocat les moyens légaux de recourir contre ce qui se passait. Alain n'est pas allé à Bel-Air pour y mourir!

Nous sommes révoltés, choqués par sa mort, par ce qu'elle sous-entend de mauvaise surveillance médicale, de peu de sérieux dans certains traitements. Nous sommes révoltés par les thérapies de choc, qui, nous en avons douloureusement la preuve, peuvent tuer.

Nous exigeons de savoir ce qui s'est passé à Bel-Air, ce qu'Alain y a vécu pour en être mort.

COMMUNIQUE DU CENTRE LIOTARD (suite)

./..

Nous réclamons un contrôle strict des pratiques psychiatriques de l'asile, et la disparition des traitements de choc, ainsi que de la pratique de plus en plus courante de l'isolement en cellule. Nous demandons que Monsieur Tissot vienne s'expliquer publiquement sur ce qui s'est passé sous sa responsabilité.

Nous demandons enfin qu'une autre réponse soit donnée à la déroute, l'amgoisse, la folie ou la déviance, que celle d'un assommage par moyens chimio-thérapeutiques. Il est grand temps qu'à la volonté de soins à "tout prix" - et ici il est particulièrement lourd à payer - face place une véritable écoute, et une prise en charge qui ne peut être qualifiée que d'humaine.

Si la mort d'Alain pouvait servir à quelque chose, nous espérons que ce soit pour cette cause là .

Centre Liotard
4, rue Liotard
1202 - Genève